

Grand contournement de Bordeaux et franchissement de l'estuaire

Quelle est la position du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde vis-à-vis du projet de grand contournement de Bordeaux ?

Rappel historique

Tout d'abord, il faut rappeler les faits. Tout commence en octobre 2003, avec le lancement du débat public officiel. La consultation porte sur trois questions : Un contournement autoroutier est-il opportun ? Si oui par l'ouest ou par l'est ? Et sous quelles conditions ?

Le débat devait se poursuivre jusqu'au 15 janvier 2004, les membres de la commission devaient élaborer une synthèse de leur travaux et la transmettre à l'État afin qu'une décision soit prise en intégrant cette donnée. Or, le 13 décembre 2003, le CIADT* met prématurément fin à cette consultation¹ en décidant que l'infrastructure sera réalisée ou engagée d'ici 2012. Il est vrai que, bien avant le lancement du débat public, les instances politiques (Communauté urbaine de Bordeaux, Conseil général de la Gironde et Conseil régional Aquitaine) ne cachaient pas leur choix : le grand contournement aura bien lieu et se fera par l'ouest. Effectivement, le 14 mai 2004 l'État informe que le contournement passera par l'ouest². Le franchissement de l'estuaire est donc engagé, reste à savoir où il se fera.

Le 25 avril dernier la Direction régionale de l'Équipement³ propose différents parcours possibles et entame une consultation des collectivités concernées. C'est la cartographie des fuseaux proposés qui met le feu aux poudres.

Un choix de société

Chaque membre du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde a une opinion politique qui lui est propre et chacun se détermine librement par rapport à des choix de société. Car il est bien évident que, pour certains, la réponse positive à la première question (*Faut-il un contournement autoroutier ?*) est sous-tendue par une option politique où l'on mise sur la croissance économique avec une mondialisation des flux de capitaux et de marchandises. *A contrario*, les altermondialistes ne peuvent que s'opposer à un tel dessein. Le positionnement pour ou contre un grand contournement autoroutier peut donc traduire des choix idéologiques. Le Conservatoire de l'estuaire n'a pas pour objet de prôner un positionnement politique et encore moins de dicter une ligne de conduite à ses adhérents. Mais tous les opposants au grand contournement ne sont pas anti-libéraux et ceux qui souhaitent une super-rocade peuvent tout simplement espérer perdre moins de temps dans les embouteillages.

Des intérêts particuliers

Par ailleurs, il ne faut pas se cacher que de nombreuses réactions à l'encontre du projet de contournement par l'ouest sont une manifestation d'un individualisme et non d'une conscience politique ou d'un choix de société. En effet, l'annonce d'un tel chantier fait rarement l'unanimité et les intérêts particuliers sont souvent le moteur de l'indignation et de la révolte. Et d'ailleurs, quoi de plus naturel ? Qui se réjouirait de la proximité d'une super-rocade à camions, même si on démontre qu'elle est vitale pour l'économie européenne ? Comment la profession viticole pourrait-elle accepter qu'une partie de ses terroirs soient mis à mal par les infrastructures autoroutières ? Cela ne signifie pas pour autant qu'un tracé qui évite le vignoble serait un choix plus pertinent et d'intérêt général.

Là encore, le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde n'a pas pour mission de défendre des intérêts particuliers ou corporatistes : d'autres structures sont faites pour cela... et certains membres du Conservatoire y sont parfois engagés à titre personnel.

¹ Au nom de la démocratie bafouée, les membres de la commission particulière du débat public démissionnent en bloc.

² Décision publiée au Journal officiel le 5 juin 2004.

³ Le dossier, avec la carte des fuseaux, est disponible sur le site Internet www.contournement-bordeaux.aquitaine.equipement.gouv.fr/.

En revanche, le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde peut s'interroger sur les impacts prévisibles pour les paysages et l'écosystème estuarien.

Pour un développement maîtrisé de l'estuaire

La question qui a été évacuée en 2003 (*Un contournement autoroutier est-il opportun ?*) reste d'actualité, surtout dans un contexte d'envolée du prix du pétrole. Est-il judicieux de miser sur la montée en puissance du trafic routier et sur la pratique des dessertes à flux tendus ? Comment concilier la croissance économique et les discours sur le développement durable ou le réchauffement de la planète ? Quelle place doit-on donner aux solutions alternatives (ferroutage et cabotage) ? Il va de soi que cette réflexion dépasse le cadre purement estuarien mais le développement maîtrisé de l'estuaire est une de nos préoccupations. Par ailleurs, le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde ne pourrait que se réjouir d'une véritable réflexion sur l'amplification du cabotage pour l'arc atlantique.

L'impact sur les paysages estuariens

Bien entendu toute infrastructure importante est une atteinte aux paysages, notamment en zone rurale épargnée par l'industrialisation lourde. Cela ne veut pas dire qu'il faille refuser systématiquement tout projet de grande ampleur. Reste à savoir si l'impact paysager est compensé par un avantage pour les riverains. De plus, il est à craindre que, pour satisfaire des intérêts locaux, les zones d'activités et d'urbanisation le long des axes de sortie échappent à toute maîtrise.

La valeur de l'estuaire

Par ailleurs les problèmes environnementaux doivent être pris en compte à leur juste valeur. Cela concerne les impacts directs liés à la traversée des prairies humides au moment où l'on commence à mieux mesurer l'importance de ces zones pour une meilleure gestion des fleuves (zones d'expansion des crues). Le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde ne peut que s'inquiéter de la destruction des zones humides qui sont parties intégrantes de l'estuaire. S'il est relativement facile de chiffrer le coût de l'infrastructure autoroutière⁴ la valeur environnementale et patrimoniale de l'estuaire est plus difficile à estimer.

Les granulats de l'estuaire

Autre crainte, celle de réactiver l'extraction de sables et de graviers dans l'estuaire de la Gironde. Il faut rappeler que toute extraction de granulats est interdite dans le lit mineur des cours d'eau mais que des dérogations sont envisageables pour les estuaires. Nul doute que le grand contournement est aussi un grand consommateur de granulats. Le département de la Gironde consomme déjà plus de granulats qu'elle n'en produit et les extracteurs ont toujours des projets dans leurs cartons pour exploiter le gisement potentiel que constitue à leurs yeux l'estuaire de la Gironde⁵.

En conclusion

Le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde, conformément à ses statuts ne prônera aucune option sociopolitique ou économique puisque ça n'est pas dans son champ de compétence. Par ailleurs, il n'est pas non plus dans ses attributions de défendre des intérêts particuliers, fussent-ils légitimes.

En revanche, le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde voit dans le projet de grand contournement une menace certaine sur les paysages, les écosystèmes et la valeur patrimoniale de l'estuaire de la Gironde. Le conseil d'administration du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde se détermine donc contre ce projet.

Alain Cotten, président
pour le Conseil d'administration du Conservatoire de l'estuaire de la Gironde
26 juin 2006

⁴ Le projet est estimé à 1,5 milliards d'euros.

⁵ En 2000, c'est un projet d'extraction dans la Gironde qui a conduit le Conservatoire de l'estuaire de la Gironde à initier la création d'un collectif d'associations et d'organismes (le Collectif estuaire) qui est un organe de vigilance vis-à-vis des projets pouvant avoir un impact sur le développement maîtrisé de l'estuaire.